



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bagnères-de-Bigorre, le

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs  
les membres de la CSS ARKEMA

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Unité inter-départementale des Hautes-Pyrénées  
et du Gers

Secrétariat des CSS  
DREAL Occitanie  
Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de  
l'Ariège  
4 avenue Didier Daurat – CS 40331  
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES  
tél : 05 61 15 39 96

mél : [css-seveso-occitanie@developpement-  
durable.gouv.fr](mailto:css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet : Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA qui se tiendra :

**le jeudi 3 décembre à 9H30  
en distanciel**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 24 juin 2019,
- 2) Bilan 2019 de la société Arkéma,
- 3) Bilan 2019 de l'inspection des installations classées,
- 4) Point d'information sur l'arrêt 2020 d'Arkéma
- 5) Point d'information PPRT RD17
- 6) Questions diverses.

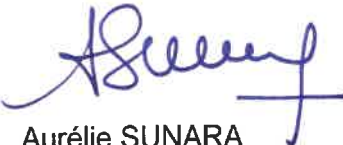
Cette réunion se fera essentiellement en distanciel.

Les codes d'accès à l'audioconférence ou visioconférence vous seront communiqués ultérieurement.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, je vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
La Sous-Préfète,



Aurélie SUNARA